



CS4 Technicien en Réseaux Electriques



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | Certificat de Spécialisation

CODE RNCP n° RNCP n° 37235 Certifié par le Ministère de l'Education et de la Jeunesse Date de publication : 13/01/2023

Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Édouard Vaillant - St Junien

Métiers

Technicien en réseaux électriques

Objectifs de la formation

Le(la) Technicien(ne) en réseaux électrique est un(e) professionnel(le) de la construction de réseaux électriques de distribution (réseaux aériens, souterrains et éclairage public).

II(elle) effectue tous les travaux de mise en œuvre et de raccordement des réseaux (de la réalisation jusqu'à la mise en service) en application des techniques et des procédures prédéfinies)

Ses principales activités sont :

- Effectuer les travaux de préparation de chantier
- Réaliser des travaux de pose et de dépose
- Armer tous types de supports
- Dérouler, régler, d'ancrer des câbles
- Connecter les câbles entre eux ou aux différents appareils (transformateurs, isolateurs, etc.)
- Réaliser des raccordements, BT ou HT
- Mettre en service une installation
- Remettre en état, réaliser des opérations de dépannage
- Utiliser des engins de levages
- S'assurer de sa sécurité et de celle de ses collègues

Contenu de la formation

Domaine Professionnel

- Préparation d'une activité de chantier
- Réalisation d'une installation
- Evaluation de l'activité professionnelle
- Préparation physique
- Communication Professionnelle
- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques Appliquées
- CACES plateforme élévatrice habilitation TSR-AIPR-SST

Poursuite d'études

Ce diplôme « technicien(ne) en réseaux électrique » débouche sur la vie active.

Infos pratiques

Pré-requis

• Après un Bac STI2D, un Bac pro MSPC, un Bac pro MELEC, un BTS Electrotechnique...

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée: 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat - (14 semaines/ an en centre de formation)

Modalités de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

• Contrôle en cours de Formation (CCF)